

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

---

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL232

présenté par  
Mme Capdevielle, rapporteure

-----  
**ARTICLE 14**

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« du présent article. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.